



# SECTION ÉQUINE

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D' AU MOINS UN ÉQUIDÉ .... VOUS ÊTES CONCERNÉ !**

Que vous soyez détenteur de chevaux de selle, de course, de trait, de poneys ou d'ânes ; que vous soyez particulier ou professionnel  
N'hésitez pas et adhérez à la section équine du GDS38



## ÉQUARRISSAGE

**PRISE EN CHARGE A 100% (HT)**

Prise en charge à 100% du montant HT en passant par la plateforme **ATM ANGEE**



## VACCINATION

**10€ REMBOURSES**

**10€ remboursés** par équidé et par an pour la vaccination **grippe et/ou tétanos**



## FORMATIONS

**ORGANISÉES PAR LE GDS 38**

Formations organisées et financées (prise en charge différente selon statut) par le **GDS 38**



## DÉCHETS DE SOINS

**PRISE EN CHARGE A 100%**

Prise en charge à 100% des déchets de soins. Don de bac **MNU et DASRI**

# ADHÉRER A LA SECTION



## ■ Qui peut adhérer ?

- Tout propriétaire d'équidé identifié
- Professionnel ou particulier
- Quel que soit le nombre et l'âge des animaux détenus

## ■ Quelles sont les conditions ?

- Le détenteur doit cotiser pour tous les équidés pour lesquels il est propriétaire ; et pour tous les autres animaux qu'il possède et qui sont représentés par une section au sein du GDS 38
- Les équidés doivent être identifiés
- L'adhésion est valable pour une année civile

Cotisation annuelle  
par détenteur\*

41 € HT



Cotisation annuelle  
par équidé

7 € HT

\*N.B : Pour les éleveurs, adhérents au GDS 38, cotisants pour les autres espèces (numéros EDE). La cotisation détenteur de la section équine (41 € HT) est comprise dans l'appel à cotisation général. Vous devez régler uniquement la cotisation à l'équidé

## MEMBRES DU BUREAU DE LA SECTION ÉQUINE

**PRÉSIDENT** : Roger ROUX-FOUILLET  
Président du Syndicat de l'élevage  
du cheval en Dauphiné

**VICE PRÉSIDENT** : Jacques MICHALLET  
Secrétaire du Syndicat de l'élevage  
du cheval en Dauphiné

**Aurore TORRENT**  
Directrice du GDS 38

**Sébastien SIMIAN**  
Éleveur de bovins  
Président du GDS 38

**Jean-Yves BOUCHIER**  
Membre du GDS 38

**Céline SAVOYAT**  
Vétérinaire conseil du GDS 38